

non à la fermeture de classe !

parents d'élèves et municipalité manifestent.



non à la fermeture de classe !

Ce matin à l'appel de la FCPE locale et de son président Frédéric Peña, les parents d'élèves de l'école maternelle de Pavié s'étaient donné rendez-vous devant l'établissement. Depuis jeudi dernier l'école est sous le choc. Une délégation de parents d'élèves a bloqué symboliquement un instant les classes. Le président de la FCPE regrettait fortement la non-venue de madame Nicolas-Foix l'inspectrice départementale de l'Éducation nationale. La délégation s'est ensuite dirigée vers la mairie pour rencontrer Monsieur Jean-Michel Blay maire de Pavié. Le Maire a fait part de son soutien ainsi que de celui du conseil municipal. La délégation renforcée par les élus a ensuite manifesté dans la rue principale de la mairie à l'école. Les parents d'élèves ont prévu d'exporter leur mécontentement et de se rendre pour cela cette semaine devant l'Inspection académique rejoindre tous les parents d'élèves des écoles menacées du département du Gers.

La motion proposée par la FCPE au conseil d'école :

Les parents élus réunis ce jour s'opposent à la fermeture d'une classe dans l'école. Notre décompte d'élèves est substantiellement plus élevé que celui de l'Éducation Nationale (20TPS contre 10 estimées par le DASEN). À Pavié, la population est très mobile. Depuis la rentrée à janvier 2019, 8 enfants nouveaux Paviens ont été inscrits. Une classe en moins à la rentrée prochaine en maternelle aura pour conséquence une classe en moins au primaire d'ici 2 ans!

La perte d'une classe : - instaure les classes à plusieurs niveaux, menace la qualité de l'enseignement. Les effectifs de chaque classe vont augmenter alors que Pavié accueille tous les ans plusieurs enfants en situation de handicap qui demandent aux enseignants une attention particulière. - entraîne la suppression d'une partie de la décharge de direction, met un terme aux projets pédagogiques, met en souffrance l'enseignante concernée, très investie dans l'école, menace 1 poste d'ATSEM, déprécie les conditions d'accueil, déprécie les efforts déployés par la municipalité (travaux d'amélioration, achat de mobilier...). L'association des parents d'élèves demande au DASEN d'annuler cette décision.

L'appui de la municipalité:

Le maire et son conseil municipal qui soutiennent les parents précisent : Les écoles de PAVIE comprennent actuellement 4 classes en maternelle et 7 classes en élémentaire. À noter que l'école maternelle dispose d'un accord de l'inspection académique depuis la rentrée 2015 pour l'accueil des élèves de moins de 3 ans (dispositif dit « toute petite section » ou TPS. L'accueil des tous petits constitue une réponse pour les parents sur cette catégorie d'âge. Actuellement le nombre d'enfants par classe est de 20, si une classe venait à disparaître, le nombre d'enfants par classe passerait à 25, avec l'obligation de classes à plusieurs niveaux. La conséquence d'une éventuelle fermeture pour l'organisation : mise en place systématique de classes à plusieurs niveaux, déstructuration d'une équipe stabilisée et investie sur le projet d'école (avec départ de l'enseignante dernière arrivée). Le projet d'école inclut l'accueil validé des tout-petits (Il faut relever les efforts de la municipalité pour l'amélioration constante des conditions de confort et d'accueil. On doit aussi tenir compte de l'aspect « traumatisant » d'une fermeture sur l'équipe enseignante et négatif sur l'image de l'école, et les conséquences en termes de personnel municipal affecté à l'école. À noter aussi : accueil à PAVIE d'une proportion d'élèves en situation de handicap (3 cette année) ou bénéficiant de suivis spécialisés en externe.

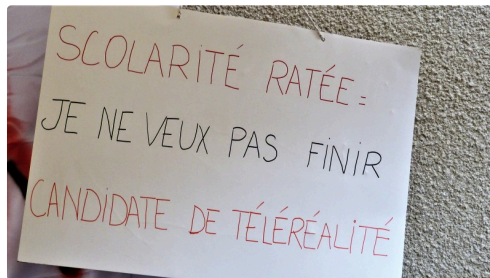
Les propositions de la municipalité de Pavié : nous ne sommes pas dans le déni des chiffres mais nous demandons la prise en compte d'autres éléments de contexte (proposition d'ailleurs formulée auprès de l'inspectrice lors d'une première prise de contact de sa part en janvier), -attendre l'année prochaine (2019-2020) pour : avoir confirmation des tendances démographiques et des effectifs, -profiter du départ à la retraite annoncé d'une enseignante en juin 2020 pour une gestion « douce » de la fermeture si elle doit avoir lieu et ne pas déstabiliser une équipe pédagogique soudée et investie sur le projet d'école.



La municipalité avec le maire Jean-Michel Blay et les parents d'élèves devant l'école maternelle.



P1500391.jpg



On est bien d'accord !



P1500438.jpg



P1500395.jpg